

# Comités de pairs

## Pourquoi?

Se pencher sur des aspects techniques et scientifiques d'une profession en vue d'élaborer des stratégies ou des outils visant à améliorer la qualité de la pratique professionnelle. Les travaux visent à évaluer et améliorer la qualité pour l'ensemble des membres concernés par le sujet traité.

## Qui?

2-8 membres de la même profession ou de profession différente mais ayant un sujet et des objectifs communs.

## Quand?

Les membres décident des sujets à traiter et des moyens à mettre en place (durée et fréquence des rencontres, échéanciers) pour actualiser leur mandat.

## Comment?

1. Les membres élaborent une proposition de projet et la transmettent au conseil exécutif du Conseil Multidisciplinaire pour approbation  
→ Courriel : [multidisciplinaire.cemtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:multidisciplinaire.cemtl@ssss.gouv.qc.ca)
2. Les membres élaborent des objectifs et un plan de travail pour les rencontres du comité de pair
3. Suite à la complétion du projet, les membres complètent un formulaire résumant les travaux effectués et les conclusions
4. Guide complet pour avoir accès à la procédure et aux formulaires à utiliser :  
→ Onglet : comités et conseils / conseil multidisciplinaire / comités permanents du CM / comités de pairs



# Exemples de comités de pairs

## **Physiothérapie**

Mise à jour de l'offre de service avec la clientèle cardio-respiratoire

## **Nutrition clinique**

Révision de documents écrits

## **Service social**

Étude sur l'épuisement professionnel

## **Psychologie**

Analyse des besoins en psychologie de la santé en CH

## **Ergothérapie**

Familiarisation des ergothérapeutes du service à l'évaluation fonctionnelle PRPP et de son canevas.

## **Orthophonie**

Élaboration d'un plan de traitement et d'intervention informatisé

## **Audiologie**

Dépistage néo-natal : Démarches à suivre en vue du développement d'une dépistage auditif des nouveau-nés et élaboration d'une fiche de notation des émissions otoacoustiques.